

DÉCLARATION D'ACCESSIBILITÉ

Corps

Le CESE s'engage à rendre ses différents sites internet accessibles conformément à l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005.

A cette fin, il met en œuvre la stratégie et les actions détaillées dans son schéma pluriannuel et son plan d'action annuel (en cours d'élaboration).

Cette déclaration d'accessibilité s'applique au site internet <https://www.lecese.fr>.

ÉTAT DE CONFORMITÉ

Le site internet <https://www.lecese.fr> est en conformité partielle avec le référentiel général d'amélioration de l'accessibilité en raison des non-conformités et dérogations énumérées ci-dessous.

RÉSULTATS DES TESTS

L'audit de conformité réalisé par l'agence Pepper Cube révèle que 65% des critères du RGAA sont respectés.

Accéder au rapport de tests complet : <https://wave.webaim.org/report#/https://www.lecese.fr>

CONTENUS NON ACCESSIBLES

Non conformité

- **Contrastes** (critères 3.2 et 3.3) : certains boutons ou textes ont des contrastes insuffisants pour répondre aux critères du RGAA. Il s'agit principalement des boutons et cartouches "bleu ciel" et blancs, dont le code colorimétrique est défini par la charte graphique du CESE.
- **Navigation au clavier** (critère 12.8) : l'ordre de tabulation pour la navigation au clavier n'est pas toujours optimisé.
- **Qualification des liens** (critère 6.2) : la balise title des liens n'est pas toujours optimisée (non remplie ou redondante avec le texte du lien, sans apport d'information complémentaire).
- **Qualification des images** (critères 1.1, 1.2 et 1.3) : les textes alternatifs des images ne sont pas toujours optimisés (remplissage effectif des balises et pertinence de la description renseignée). Les images de décoration (non porteuses d'information) ne sont pas systématiquement ignorées des logiciels d'assistance.
- **Description des vidéos** (critères 4.1 à 4.9) : les vidéos porteuses d'information n'ont pas systématiquement de retranscription ou alternative.

Dérogations pour charge disproportionnée

Les vidéos hébergées sur Youtube et diffusées sur le site internet [lecese.fr](https://www.lecese.fr) ne disposent pas toujours d'une description exhaustive en raison de la charge de travail disproportionnée que cela occasionne au vu de la taille des effectifs qui s'occupent de la production et de la publication des contenus. Toutefois, l'option sous-titre

automatique est disponible sur toutes les vidéos.

Contenus non soumis à l'obligation d'accessibilité

Les vidéos diffusées en direct ainsi que les fichiers et médias conservés à titre d'archive sont exemptés de mise en conformité.

ÉTABLISSEMENT DE CETTE DÉCLARATION D'ACCESSIBILITÉ

Cette déclaration a été établie le 31/03/2021. Elle a été mise à jour le 17/02/2023

Technologies utilisées pour la réalisation du site web :

CMS DRUPAL 9 (Serveur Apache 2.4.X, Mysql, PHP 7.3)

Agents utilisateurs, technologies d'assistance et outils utilisés pour vérifier l'accessibilité

Les tests des pages web ont été effectués avec les outils suivants :

- Plugin Wave
- Version en ligne : <https://wave.webaim.org/>
- WCAG Contrast checker

Pages du site ayant fait l'objet de la vérification de conformité :

- <https://www.lecese.fr>
- <https://www.lecese.fr/actualites>
- <https://www.lecese.fr/palais-iena/monument-historique>
- <https://www.lecese.fr/travaux-du-cese/saisines-en-cours>
- <https://www.lecese.fr/decouvrir-cese/conseillers>

RETOUR D'INFORMATION ET CONTACT

Si vous n'arrivez pas à accéder à un contenu ou à un service du site internet, vous pouvez contacter le responsable du site pour être orienté vers une alternative accessible ou obtenir le contenu sous une autre forme en envoyant un courriel à communication@lecese.fr.

Vous pouvez également contacter la personne en charge de l'accessibilité numérique au CESE

- par courriel à l'adresse accessibilite.numerique@lecese.fr
- ou par courrier à l'adresse :

Conseil Economique, Social et Environnemental
A l'attention de la référente accessibilité numérique,
9 place d'Iéna

VOIES DE RECOURS

Cette procédure est à utiliser dans le cas suivant.

Vous avez signalé au responsable du site internet un défaut d'accessibilité qui vous empêche d'accéder à un contenu ou à un des services du portail et vous n'avez pas obtenu de réponse satisfaisante.

- Écrire un message au Défenseur des droits (<https://formulaire.defenseurdesdroits.fr/>)
- Contacter le délégué du Défenseur des droits dans votre région (<https://www.defenseurdesdroits.fr/saisir/delegues>)
- Envoyer un courrier par la poste (gratuit, ne pas mettre de timbre)
Défenseur des droits
Libre réponse 71120 75342 Paris CEDEX 07

Documents

[RGAA CESE Schéma directeur d'accessibilité 2021-2023](#) [Plans pluriannuels2021-2023](#)